



Dans Rosemont–La Petite-Patrie

PLAN aux
familles!

Plan d'action ***Familles-Enfants***



Table des matières

Mot du maire de l'arrondissement	5
Mot de la conseillère responsable de la famille	7
Dans Rosemont–La Petite-Patrie, place aux familles!	8
<i>Un pari pour l'avenir</i>	8
<i>Remue-ménages, concours d'idées, réflexion concertée</i>	8
<i>Notre plan d'action : composante de la politique familiale de la Ville de Montréal</i>	9
La situation des familles dans Rosemont–La Petite-Patrie	10
<i>Une définition</i>	10
<i>Le portrait des familles à Rosemont–La Petite-Patrie</i>	10
<i>L'évolution de la population familiale</i>	11
Les défis	12
<i>Faciliter l'accès aux grands logements familiaux pour les jeunes familles</i>	12
<i>Structurer notre offre de services afin de faciliter la conciliation travail-famille</i>	12
<i>Surmonter le sentiment d'insécurité que plusieurs parents associent à la vie en ville</i>	13
<i>Améliorer la connaissance des ressources et des activités existantes</i>	13
Les atouts de Rosemont–La Petite-Patrie	14
<i>Au centre de l'île, près de tout</i>	14
<i>Des résidents dynamiques et fiers de leur quartier</i>	14
<i>Des types d'habitation pour tous les goûts... et les ruelles en prime!</i>	15
Un bon point de départ	16
<i>Des activités culturelles diversifiées et en majorité gratuites</i>	16
<i>Des installations sportives en amélioration constante pour les adolescents et les plus jeunes</i>	17
<i>Des parcs accueillants pour les jeunes enfants et leurs parents</i>	17
<i>De nombreuses mesures visant l'amélioration de la sécurité routière</i>	18
<i>Des efforts importants pour améliorer la propreté et embellir les lieux publics</i>	18
<i>Des actions valorisant le transport actif</i>	19
Les grandes orientations	20
<i>Des milieux de vie complets, favorables aux familles et aux jeunes enfants</i>	21
<i>Un environnement sain et sécuritaire pour élever des enfants</i>	22
<i>Des services adaptés aux familles d'aujourd'hui</i>	22
<i>Des communications efficaces, simples et complètes</i>	23
ANNEXE – Tableau des objectifs, axes et mesures	24



Mot du maire

Bienvenue aux familles!



Au cours de la dernière année, des centaines de citoyens et les principaux leaders de l'arrondissement ont réfléchi, avec nous, pour identifier des gestes concrets afin d'améliorer la qualité de vie des familles de Rosemont–La Petite-Patrie. Notre ambition est claire : faire de notre arrondissement un milieu de vie de qualité, accueillant et sécuritaire pour les familles. C'est au nom de cette vision que nous vous proposons le Plan d'action Familles-Enfants de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Déjà, Rosemont–La Petite-Patrie se démarque. La réfection systématique des aires de jeu pour enfants que nous avons entreprise a considérablement changé la dynamique dans les parcs. L'aménagement d'une aire de baignade familiale au parc du Pélican, la réfection de la pataugeoire du parc Beaubien, l'augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques ou encore le partenariat avec le Festival international des films pour enfants de Montréal au cinéma Beaubien sont autant d'exemples concrets qui témoignent de notre volonté.

Avec ce plan d'action, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie se dote d'une vision ambitieuse pour faire de notre communauté un modèle qui rayonnera bien au-delà de notre territoire. Dans notre métropole, plusieurs couples ont eu des enfants, d'autres y songent. Notre Plan d'action Familles-Enfants viendra les conforter dans leur décision d'élever leurs enfants actuels ou futurs à Montréal.



André Lavallée
Maire de l'arrondissement
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

Tél. : 514 872-6473
Courriel : andrelavallee@ville.montreal.qc.ca



Mot de la conseillère responsable de la famille

Place aux familles!



Voici qui exprime bien notre volonté de faire de Rosemont–La Petite-Patrie le cœur de la vie familiale à Montréal. Afin de présenter un plan qui colle aux demandes et à la réalité des familles de notre arrondissement, nous invitons, il y a un an, les organismes ainsi que les citoyennes et citoyens à participer à la démarche pour élaborer notre Plan d'action Familles-Enfants.

Pour mener à bien ce travail de consultation et d'élaboration, j'ai eu la chance d'être accompagnée par un comité consultatif composé de citoyennes et citoyens préoccupés par les services offerts aux familles. Je tiens donc à remercier chaleureusement Mesdames Louise Desautels, France Dumulon et Line Lefebvre ainsi que Messieurs Habib El Hage, William John, Claude Quiviger et le conseiller de ville, M. François Purcell, de leur engagement et de leurs bonnes idées! Nous vous présentons ici le fruit d'un véritable travail d'équipe auquel les gens qui œuvrent au sein des services de l'arrondissement sont venus contribuer par leur expertise et leur analyse.

Notre travail a consisté à imaginer ce qu'il était possible de greffer aux acquis et aux atouts de notre arrondissement pour l'enrichir de sorte qu'il s'adapte aux réalités des familles d'aujourd'hui.

Bien sûr, pour que ce plan d'action porte ses fruits au-delà des interventions entreprises par notre administration, j'invite les propriétaires résidentiels, les commerçants et les professionnels, les grands employeurs, les institutions et les organismes communautaires à adhérer à l'approche « Penser et agir famille ». Il en va du dynamisme de notre arrondissement et de l'assurance qu'il demeurera un milieu de vie de qualité, se régénérant sous l'effet de l'afflux de nouvelles générations de citoyennes et citoyens.

Bonne lecture, et surtout passez du bon temps en famille dans Rosemont–La Petite-Patrie!

À bientôt,

Carole Du Sault

Conseillère de ville, district d'Étienne-Desmarteau

Responsable du dossier Famille au conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Présidente du comité Familles-Enfants

Dans Rosemont–La Petite–Patrie, place aux familles!

Plus de 250 000 familles et leurs enfants vivent aujourd'hui à Montréal malgré l'expansion des banlieues.

Ces familles y apprécient le fait de pouvoir travailler à proximité de leur domicile et donc de pouvoir vivre sans voiture. Leurs enfants s'amuse, étudient et découvrent la vie dans des milieux diversifiés offrant une foule d'activités culturelles et récréatives, en plus de services bien rodés.

On trouve également à Montréal des logements à tous les prix, pour tous les goûts, offerts dans des formules variées dont certaines, comme les coopératives et autres produits abordables, permettent à plusieurs familles d'accéder à la propriété.

Ce que vivre à Montréal permet enfin c'est de pouvoir côtoyer au quotidien des gens de toutes origines ethniques et de participer au rapprochement des cultures qui pimente la vie urbaine. La facilité d'y trouver des produits spécialisés d'origines diverses dans des rues commerciales distinctes et exclusives exerce un grand attrait.

Au cœur de la ville, Rosemont–La Petite–Patrie a ses propres couleurs. Les vieilles familles rosemontoises et de La Petite–Patrie accueillent et côtoient les nouveaux arrivants. D'anciens secteurs industriels deviennent des quartiers résidentiels vivants. Plusieurs commerces s'ajustent de plus en plus aux nouveaux besoins des gens – que ce soit au marché Jean-Talon ou dans la Petite-Italie, sur la Plaza Saint-Hubert, la Promenade Masson et la rue Beaubien.

Un pari pour l'avenir

Nous sommes convaincus que Rosemont–La Petite–Patrie constitue un milieu de choix pour les ménages d'aujourd'hui. Nous faisons le pari de réussir non seulement à garder chez nous les jeunes couples désireux d'avoir des enfants et les familles qui en ont déjà, mais également d'en attirer d'autres!

Ce plan d'action est donc d'abord pour les familles. Il met l'accent sur la nécessité de prendre en compte leurs besoins actuels pour qu'elles trouvent à Rosemont–La Petite–Patrie épanouissement et sécurité.

Remue-ménages, concours d'idées, réflexion concertée

Depuis quelques années, la situation des écoles primaires préoccupait de nombreux citoyens et intervenants de l'arrondissement. En fait, la diminution du nombre d'élèves avait forcé la Commission scolaire de Montréal à une réorganisation de son réseau d'écoles locales.

Convaincu qu'un quartier a besoin de ses écoles primaires pour vivre et se développer, le conseil d'arrondissement décidait, dès le printemps 2006, de lancer, avec la population, un grand chantier de réflexion devant aboutir à l'adoption d'un plan d'action pour mettre les enfants au cœur des interventions municipales dans Rosemont–La Petite–Patrie et rendre ainsi le cadre de vie local plus attirant pour les familles.

Un comité consultatif a été mis sur pied, dirigé par la conseillère d'Étienne-Desmarteau, Carole Du Sault. Sous le mot d'ordre de *Place aux familles!*, deux initiatives ont été rapidement mises de l'avant. D'abord, une collecte d'idées auprès de la population en général, par l'entremise d'un concours populaire diffusé dans les journaux locaux, sur Internet et par l'entremise de différentes institutions locales, dont les écoles, a eu lieu entre le 18 mai et le 24 juin 2006. Plus de 75 suggestions nous ont ainsi été acheminées par courriel ou par courrier.

Parallèlement, quatre rencontres de remue-ménages ont été organisées les 30, 31 mai, 6 et 7 juin 2006 dans autant de districts de l'arrondissement. Plus d'une centaine de personnes y ont assisté, à la suite des invitations ciblant des intervenants liés au domaine de la famille. À ces rencontres, plus de 500 suggestions ont été mises en évidence en rapport avec quatre grands thèmes : 1. sports, loisirs, culture et vie communautaire; 2. environnement, aménagement, habitation et travaux publics; 3. sécurité urbaine et transport; 4. organisation municipale et communications.

À partir de ces suggestions et de notre propre réflexion, le travail s'est ensuite engagé à tous les niveaux de l'administration afin d'identifier les mesures concrètes, techniquement faisables et financièrement réalisables dans l'horizon que l'arrondissement s'était donné. Ce fut également l'occasion de faire l'inventaire des services et des activités que l'arrondissement offre déjà pour répondre aux besoins des familles.

Tout au long de ce processus, l'apport des membres du comité consultatif a été précieux. Apportant des suggestions, faisant valoir le point de vue de parents, ils ont permis à la démarche d'être bien ancrée dans la réalité des familles d'aujourd'hui. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour approfondir avec nous certaines questions.

Notre plan d'action : composante de la politique familiale de la Ville de Montréal

Alors que notre travail était déjà enclenché, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons participé à la démarche corporative entreprise cet automne par la Ville de Montréal en vue d'élaborer une politique familiale traitant de l'ensemble des domaines de compétence de la ville-centre.

En effet, alors que le Plan d'action Familles-Enfants identifie concrètement les actions que l'arrondissement compte appliquer au cours des prochaines années dans ses champs d'intervention propres, la politique familiale de la Ville s'appuiera sur une réflexion concrète menée par tous les arrondissements pour approfondir certaines des questions les plus stratégiques et fondamentales pour l'avenir des familles en ville, comme l'accès à l'habitation, le transport et la sécurité.

Cette politique familiale fera l'objet de grandes discussions au cours de l'automne prochain. Nous sommes convaincus que le travail et la réflexion concrète enclenchés dans Rosemont-La Petite-Patrie avec tous les citoyens, les groupes et les institutions contribueront à alimenter ces discussions et que celles-ci bénéficieront à leur tour à tous ceux qui travailleront dans Rosemont-La Petite-Patrie à faire du Plan d'action Familles-Enfants une réalité et un moteur pour l'action.





La situation des familles dans Rosemont–La Petite-Patrie

Une définition

Le portrait de la famille québécoise type a bien changé en l'espace d'un demi-siècle. Les familles, naguère nombreuses et chapeautées par le père et la mère, ont diminué de taille et la présence permanente de deux parents au domicile familial n'est plus nécessairement la norme.

Un nombre grandissant de parents se partagent aujourd'hui la garde de leurs enfants et, dans certains cas, de nouvelles familles se créent. Ces familles reconstituées inventent des formes nouvelles d'organisation de leur temps et de leur lieu de vie.

Un Plan d'action Familles-Enfants, en 2007, se devait de tenir compte de ces nouvelles réalités. Aussi avons-nous considéré comme famille toute entité formée d'au moins un adulte ayant la responsabilité d'un ou de plusieurs enfants de moins de 18 ans. Et ce, peu importe les liens unissant ces personnes.

Le portrait des familles à Rosemont–La Petite-Patrie

Quel portrait pouvons-nous tracer des familles et des enfants de Rosemont–La Petite-Patrie?

Les données dont nous disposons datent de 2001 (Statistique Canada). Elles nous permettent néanmoins de saisir les particularités de cette population que nous devons comparer aux informations partielles du Recensement 2006 déjà divulguées.

En fait, il faut savoir que la population totale de l'arrondissement s'est accrue de plus de 2 500 personnes entre 2001 et 2006 pour atteindre un total de 134 747 individus. Ce portrait sera ajusté au fur et à mesure que paraîtra le reste des données de 2006.

Ainsi, il y avait, dans l'arrondissement en 2001, 22 350 enfants de moins de vingt ans vivant au sein de 18 510 familles. Ces jeunes composent 17 % de la population et se répartissent à peu près également dans tous les groupes d'âge, si bien que les services et les équipements devront prendre en compte non seulement les besoins des tout-petits, mais également ceux des adolescents pour qui l'offre de lieux et d'activités bien adaptés à leurs goûts peut être déterminante pour leur développement et leur intégration sociale.

Bien sûr, il n'y a pas que des familles avec enfants dans Rosemont–La Petite-Patrie! Arrondissement situé à proximité du centre, il attire aussi des étudiants, de jeunes couples heureux de vivre au rythme de la cité. C'est aussi le territoire de beaucoup de personnes âgées, vivant souvent seules dans les logements où ont été élevés leurs enfants et petits-enfants. Rosemont–La Petite-Patrie est un arrondissement que l'on ne veut pas quitter!

Cette diversité intergénérationnelle caractérise notre territoire.

Ces 22 350 enfants et les adultes qui en ont la charge attendent de leur ville qu'elle leur fournisse un cadre de vie et des services qui répondent à leurs besoins. Afin de mieux connaître ceux-ci, il faut prendre en compte leur situation sociale aussi bien qu'économique. La présence d'une proportion élevée de familles monoparentales – plus de la moitié des familles avec un seul enfant est dans ce cas – suggère que seront appréciés les services qui tiennent compte des horaires de travail de l'adulte qui ne peut partager les tâches avec une autre personne. Pour leur part, les familles avec deux enfants et plus souhaitent une offre d'activités culturelles et sportives pour tous les âges et pouvant être pratiquées en famille.

Environ 18 % de la population est immigrante, près du quart est arrivé après 1996. S'appuyant sur les réseaux tissés dans leur communauté, ces familles utilisent de plus en plus les services municipaux et leurs enfants constituent souvent la clé de leur intégration à la société d'accueil, appuyés par les nombreux organismes du territoire.

Les familles de Rosemont–La Petite-Patrie disposaient d'un revenu moyen de 49 932 \$ en 2001. Plusieurs indications nous laissent croire que ce revenu moyen a augmenté en 2006, avec le développement résidentiel réalisé dans d'anciens secteurs industriels ou en friche comme ceux d'Angus, de Paul-Sauvé ou de la Petite-Italie. Des données du gouvernement québécois mettent tout de même en lumière le fait que, en 2003, une proportion importante des familles vivait près du seuil de pauvreté.

Au cours des dernières années, Rosemont–La Petite-Patrie a été l'un des arrondissements qui a le plus contribué à la réalisation de logements familiaux abordables permettant à un plus grand nombre de familles d'accroître leur contrôle sur le prix de leur logement. Ainsi, quoique la population de Rosemont–La Petite-Patrie soit encore majoritairement composée de locataires – 74 % contre 64 % pour les autres secteurs de Montréal – et que tous les cinq ans environ la moitié des unités locatives changent d'occupants, la proportion de propriétaires a fait un gain de 3 % entre 1996 et 2001.

Le défi est donc d'offrir à la fois des logements accessibles aux familles qui habitent actuellement dans l'arrondissement, tout en continuant le développement de produits résidentiels attrayants pour les nouvelles familles à la recherche d'un quartier urbain central.



L'évolution de la population familiale

Comment aura évolué ce portrait dans dix ans? Difficile à prévoir...

Au cours des 15 dernières années, la population totale, tout comme le nombre de familles avec enfants, est demeurée relativement stable dans l'arrondissement. En hausse entre 1991 et 1996, ce nombre a légèrement diminué en 2001. Par contre, cette stabilité totale est le résultat d'une croissance du quartier Rosemont alors que La Petite-Patrie déclinait. La proportion de familles avec enfants comparativement à l'ensemble des familles a toutefois connu une légère progression.

Notre défi est grand, mais la conjoncture est favorable. De plus en plus de personnes prennent conscience des impacts négatifs de l'étalement urbain sur la qualité générale de l'environnement. À nous de les convaincre de revenir vivre au cœur de la ville avec leurs enfants et leurs adolescents, dans Rosemont–La Petite-Patrie!



Les défis

Faire de Rosemont–La Petite-Patrie un lieu recherché par les nouvelles familles tout en retenant celles qui y sont déjà est à la fois un défi et un objectif stimulant. Pour mettre en valeur ses atouts, Rosemont–La Petite-Patrie doit bien connaître les caractéristiques de son territoire afin d'intervenir adéquatement. Il faut également tenir compte des perceptions négatives qu'ont certaines personnes de la vie urbaine comme milieu pour élever des enfants.

Bien identifier ces défis, c'est la clé pour les relever.

Faciliter l'accès aux grands logements familiaux pour les jeunes familles

L'explosion du marché de la propriété résidentielle depuis quelques années (hausse de 132 % du prix moyen d'un immeuble de deux à cinq logements entre 1997 et 2006 dans la région métropolitaine de Montréal, selon les plus récentes données de la SCHL) a entraîné, par ricochet, une flambée de la valeur locative des logements lorsque ceux-ci se libèrent. La proximité de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, où l'accès au logement est devenu inabordable pour les gens moins bien nantis, a aussi provoqué un intérêt accru pour les quartiers Rosemont et La Petite-Patrie. Ce phénomène a contribué à la hausse des loyers, notamment pour les unités comportant deux chambres à coucher et plus.

Selon les données disponibles, le coût moyen d'un logement de deux chambres à coucher à Montréal a bondi de 514 \$, en 2002, à 625 \$ en 2005, soit une hausse de 21,6 % (près de trois fois plus élevée que l'inflation). Les données du recensement de 2001 ont ainsi permis de constater que le nombre de logements loués par des colocataires est beaucoup plus substantiel (entre 20 et 30 % supérieur à la moyenne) que dans les autres arrondissements. On se met donc souvent à plusieurs pour payer le coût de son habitation, ce qui ne peut être le cas pour une jeune famille. Il n'est donc pas surprenant que l'arrondissement compte une proportion plus faible qu'ailleurs à Montréal de familles avec enfants occupant des logements.

Notons enfin que beaucoup de grands logements (trois chambres et plus) comportent des pièces doubles, une configuration qui ne convient plus à la famille d'aujourd'hui. De plus, beaucoup de cours ne sont pas pratiques et sécuritaires pour répondre aux besoins de jeu des enfants. Par contre, la réglementation a permis (et le permet toujours) la transformation de duplex en cottages.

Structurer notre offre de services afin de faciliter la conciliation travail-famille

La vie des familles d'aujourd'hui a bien changé.

Une majorité de parents sont sur le marché du travail, qu'ils vivent seuls ou en couple. Précarité des emplois, horaires atypiques sont autant de réalités qui rendent incontournable la nécessité, pour les services publics, de répondre à ce besoin qu'ont les parents de concilier les exigences de la vie familiale avec leurs conditions de travail.

Tenir compte de cette réalité dans notre prestation de service, voilà notre deuxième défi. Il est de taille, d'autant plus que l'arrondissement, en tant qu'employeur, a également à cœur de fournir à ses employés des conditions facilitant cette conciliation travail-famille.

Recourir aux nouveaux moyens de communication dynamiques et interactifs comme Internet et en faciliter l'accessibilité constituent donc des pistes d'action à explorer. Enfin, l'adaptation de notre programmation d'activités culturelles, sportives et de loisirs est également à l'ordre du jour afin d'offrir une plus grande souplesse aux utilisateurs.



Surmonter le sentiment d'insécurité que plusieurs parents associent à la vie en ville

La ville est perçue par plusieurs parents comme dangereuse. Cette perception est surtout le fait des personnes qui n'habitent pas la ville.

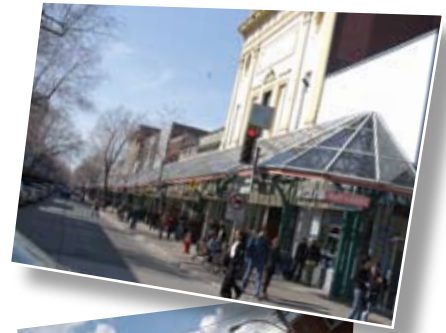
Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a sondé, en 2003, la population relevant des trois postes de quartier établis dans l'arrondissement pour connaître leur perception en matière de criminalité. Plus de 90 % ont alors indiqué que leur quartier leur apparaissait moyennement ou très sécuritaire. Néanmoins, environ une personne sur deux se disait inquiète d'être cambriolée ou de marcher seule le soir dans un parc du quartier (et un peu moins dans les rues du quartier à la nuit tombée).

Le contrôle de la circulation automobile constitue l'autre volet essentiel d'un quartier sécuritaire. Déjà, les efforts que l'arrondissement et la ville-centre consentent à cet égard afin d'accroître la sécurité et le confort des piétons confirment l'importance de cet enjeu. Parcours scolaires aux abords d'écoles, de garderies et de centres sportifs bien balisés, rues résidentielles et ruelles protégées de la circulation de transit : autant d'axes d'intervention que l'arrondissement entend emprunter.

Améliorer la connaissance des ressources et des activités existantes

L'arrondissement adapte ou développe constamment des services tenant toujours davantage compte de l'aspect familial : gratuité dans les piscines, les bibliothèques, la maison de la culture et autres installations.

En fait, bien que la diffusion d'information au sujet de leur existence soit fort bien orchestrée, une connaissance plus précise de la notoriété et de la pénétration de l'information auprès des citoyens représente un défi à relever en vue d'améliorer la promotion des activités et des ressources de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Et c'est aussi en partenariat avec le milieu que nous comptons le relever.





Les atouts de Rosemont–La Petite-Patrie

Rosemont–La Petite-Patrie est riche de l'héritage laissé par ses pionniers et par les administrations municipales passées. Il jouit d'une position géographique stratégique sur l'île de Montréal.

Au centre de l'île, près de tout

À quelque 15 minutes de trajet en voiture, en métro, même en vélo, un citoyen de l'arrondissement peut se retrouver dans le Vieux-Montréal ou au centre-ville de la métropole. C'est dire qu'en peu de temps il a accès aux principales installations culturelles du futur Quartier des spectacles (Place des arts, Grande bibliothèque, etc.), des grands complexes sportifs de Montréal (Centre Bell, Stade McGill et Stade olympique), du Quartier latin, des grandes galeries commerciales souterraines, des établissements principaux des grandes sociétés actives au Québec et des universités montréalaises.

La présence de stations de métro et de trajets d'autobus y convergeant facilite l'utilisation du transport en commun par les résidents de l'arrondissement. Le quartier de La Petite-Patrie est sans doute encore plus favorisé parce que la ligne de métro 2 (orange) le traverse et que trois stations y débouchent dont l'une (Jean-Talon) est une station de correspondance. Des stations de la ligne 5 (bleue) se trouvent également à la limite nord de l'arrondissement, offrant l'occasion de compléter un trajet à pied ou en prenant l'autobus. Enfin, la configuration en forme de damier des artères de l'arrondissement favorise une desserte aisée de tous les secteurs.

Rosemont–La Petite-Patrie est devenu l'un des principaux pôles de la santé de l'île de Montréal sous le leadership de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, de l'Institut de cardiologie de Montréal – ces deux premiers étant affiliés à l'Université de Montréal – et de l'hôpital Santa-Cabrini, notamment. Ce secteur d'activité crée à lui seul quelque 8 000 emplois.

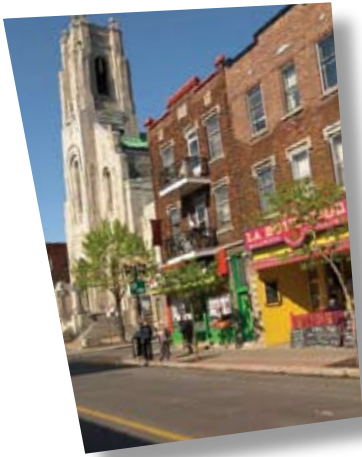
Sur le plan éducatif, l'arrondissement compte une kyrielle d'écoles primaires et secondaires publiques et privées aux projets éducatifs variés et reconnus, ainsi qu'un établissement d'enseignement collégial, le Collège de Rosemont. Ce dernier a élaboré au fil des années une liste impressionnante de programmes pré-universitaires et techniques ainsi que des programmes menant à une attestation d'études collégiales. Le collège recense quelque 2 500 étudiants et est un précurseur en protection de l'environnement.

Enfin, l'arrondissement renferme des institutions et des installations municipales très recherchées par l'ensemble des Montréalais et des Québécois : qu'on pense au Jardin botanique de Montréal, à l'Insectarium et au Golf municipal. Il avoisine de plus l'aréna Maurice-Richard et le site olympique qui abrite le Stade olympique et le Biodôme et où s'installera prochainement le Stade Saputo, lequel servira de domicile au club professionnel de soccer, L'Impact de Montréal.

Des résidents dynamiques et fiers de leur quartier

La vie de quartier est telle que les gens répondent d'abord Rosemont (pour certains, il y a aussi le Nouveau-Rosemont pour mieux préciser leur localisation géographique) ou La Petite-Patrie quand on leur demande où ils vivent. La présence du marché Jean-Talon et de la Petite-Italie amène aussi plusieurs résidents de l'extrême ouest de l'arrondissement à se définir par rapport à ces lieux particuliers.

Le sentiment d'appartenance se manifeste aussi par l'existence, depuis les années 1980, de tables de concertation. Ainsi, le quartier Rosemont s'est doté d'une telle représentation multisectorielle qui regroupe une vingtaine d'organismes. Cette concertation dynamise grandement le quartier car plusieurs projets de développement en matière sociale (jeunes, pères, personnes âgées, etc.) et



de logement y trouvent leur origine. Dans La Petite-Patrie, la concertation a plutôt été structurée autour d'enjeux communs (pauvreté, femmes et sécurité, petite enfance, aide alimentaire, etc.) qui ont provoqué la collaboration des organismes qui, à l'occasion et sur des dossiers ponctuels, travaillent en concertation.

On compte une bonne centaine d'organismes en tout genre, œuvrant sur les plans récréatif, sportif, culturel et social. Seulement pour les loisirs et les sports, vingt-quatre sont des partenaires officiels de l'arrondissement, c'est dire que nous œuvrons ensemble à l'organisation de nombreuses activités précises.

Les clubs sportifs et de loisirs ont fait le bonheur de plusieurs générations d'enfants et continuent de se renouveler grâce à l'appui de nombreux bénévoles. C'est le cas du Comité des jeunes de Rosemont qui, fondé en 1952, joue encore un rôle majeur dans le développement de talents sportifs d'élite tout en offrant à tous des moments inoubliables.

Il est remarquable de constater que des expériences montréalaises originales émanent de notre arrondissement. On peut citer des initiatives intergénérationnelles et de concertation comme la Maisonnnette des parents, le Comité des Lève-Tôt, dans La Petite-Patrie, et les Concertos de Rosemont.

Les regroupements des marchands de la Promenade Masson et de la Plaza Saint-Hubert, qui existent depuis bien longtemps, organisent une foule d'activités impressionnantes pour les enfants à l'occasion des grands événements de l'année (Halloween, Noël, Pâques, etc.).



Des types d'habitation pour tous les goûts... et les ruelles en prime!

L'origine du développement du territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie remonte à plus de 100 ans.

Au fil des ans, divers quartiers s'y sont constitués, chacun avec leur personnalité, abritant des générations de familles d'artisans et d'ouvriers. Les secteurs de duplex et de triplex qui constituent, encore aujourd'hui, une grande partie des logements ont été complétés par des secteurs composés principalement de maisons unifamiliales. C'est ainsi que, peu à peu, s'est diversifiée l'offre d'habitations visant à satisfaire les jeunes familles qui venaient s'installer dans des quartiers « sains », à la fois loin des quartiers surpeuplés et à proximité des emplois. Les cottages de la Cité-Jardin des années 1940 et ceux du district Marie-Victorin construits dans les années 1960 en témoignent.

Aujourd'hui, les usines du début du siècle ont progressivement fait place à de nouveaux quartiers résidentiels qui, tel le secteur Angus, sont devenus des modèles de développement intégré, attirant plusieurs jeunes familles au cœur de la ville. Enfin, que dire des ruelles qui résonnent encore des jeux de générations d'enfants? Elles doivent être embellies pour retrouver leur vocation de terrains de jeu sécuritaires.

Comment rendre accessibles aux jeunes familles ces logements familiaux? Comment adapter les plus vieux logements qui, répondant bien aux habitudes de vie des familles de jadis, ont besoin d'être modernisés? Autant de questions auxquelles l'arrondissement entend répondre en transformant sa réglementation afin de préserver les grands logements, en suscitant la modernisation des logements qui en ont besoin par l'élaboration de projets modèles ou de guides d'adaptation et en faisant valoir auprès des instances compétentes la nécessité de créer des programmes favorisant l'accession à la propriété.

À nous de rendre ces divers secteurs résidentiels encore plus attrayants et accessibles.





Un bon point de départ

L'arrondissement possède déjà un bon bagage en matière d'offres pour les familles avec enfants. Au fil de son histoire, il s'est doté d'installations et d'équipements municipaux variés et modernes pour satisfaire leurs besoins, notamment sur les plans culturel, récréatif et sportif. Des organismes communautaires dynamiques ont aussi pris racine sur notre territoire et fournissent un encadrement de qualité aux jeunes et moins jeunes qui s'inscrivent à leurs activités.

Faire connaître encore plus la diversité de cette offre de services et la présence de ces associations contribuera à développer l'intérêt de la population montréalaise envers les atouts de Rosemont–La Petite-Patrie.

Des activités culturelles diversifiées et en majorité gratuites

Nous comptons sur deux bibliothèques publiques, chacune bien campée dans l'un et l'autre des deux quartiers qui composent l'arrondissement. Depuis septembre 2006, ces établissements ouvrent leurs portes plus longtemps, soit 47 heures par semaine – des matinées ont été ajoutées. Des sections bien identifiées renferment entre autres des livres destinés aux parents, des jeux éducatifs et des bandes dessinées.

Ces lieux du savoir sont aussi le rendez-vous de nombreuses activités familiales (contes, chansons, comptines, bricolage et clubs de lecture) durant la semaine et les fins de semaine tout en offrant un accès à Internet. Des rencontres avec des auteurs, des conférences et plusieurs ateliers sont aussi organisés. Notons enfin que depuis peu le service du Bibliobus a été consolidé par l'ajout d'un deuxième arrêt à son circuit bimensuel, ce qui permet de viser encore mieux les jeunes de moins de 14 ans.

Quant à la maison de la culture, elle accueille environ une soixantaine d'activités gratuites (théâtre, cinéma, danse, etc.) par semestre, qui s'adressent tantôt à des familles, tantôt à des enfants et parfois aux seuls adultes, qu'elle présente à divers endroits, principalement aux Studios I et II et à la salle Jean-Eudes.

Par ailleurs, l'arrondissement est particulièrement fier de son engagement à soutenir étroitement pour les trois prochaines années le Festival international du film pour enfants de Montréal qui se tient lors de la semaine de relâche scolaire au cinéma Beaubien. De plus en plus apprécié des enfants et de leurs parents, le Festival a connu en 2007 une augmentation fulgurante de sa fréquentation, faisant de Rosemont–La Petite-Patrie une destination culturelle et familiale importante.

Enfin, une pléiade d'activités ont pour cadre les parcs de l'arrondissement durant l'été (livres de la rue pour les 5 à 12 ans, La Roulotte, clubs de vacances à caractère artistique, spectacles musicaux, festivités estivales, etc.).



Des installations sportives en amélioration constante pour les adolescents et les plus jeunes

Préoccupé par l'importance de fournir aux adolescents des lieux où ils peuvent se dépenser, l'arrondissement regorge d'installations sportives. Patinoires et piscines intérieures et extérieures, terrains de soccer et de baseball, pistes cyclables, terrains de basket-ball, de volley-ball, de tennis, parcs de planches à roulettes sont autant d'installations utilisées au maximum par les jeunes. Déjà l'an dernier, on avait rénové le chalet du parc Saint-Édouard où le club de boxe Les Titans y a développé une programmation plus générale et plus accessible aux jeunes. De plus, des ententes permettent aux cinq maisons de jeunes de proposer des activités récréatives et culturelles aux 13-17 ans.

Pour les plus petits, des activités parents-enfants sont offertes, à commencer par les activités parents-bébés à la piscine. Une tarification spéciale pour les familles avec plus d'un enfant a été mise en place depuis plusieurs années dans certains cas. Par ailleurs, la gratuité est souvent en vigueur et elle a été étendue en 2007 à l'accès aux piscines extérieures durant l'été, sept jours sur sept.

L'arrondissement ne cesse d'investir dans l'amélioration de ces infrastructures. La création de l'aire de baignade familiale du parc du Pélican en est un exemple frappant : véritable plan d'eau familial, la pataugeoire s'encastre maintenant dans la piscine, un vestiaire familial y est aménagé et des tables de pique-nique ont été ajoutées. Enfin, l'arrondissement est particulièrement fier d'avoir acquis et aménagé un nouveau centre communautaire, culturel et de loisirs, rue Lafond, qui a également permis de bonifier l'offre en matière d'installations sportives pour le secteur du Vieux-Rosemont.

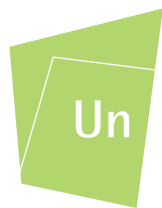
Enfin, par l'entremise d'ententes avec ses partenaires, l'arrondissement rend aussi possible l'accès à des installations sportives supplémentaires. Ainsi, les huit clubs de vacances estivaux et les centres d'activités sont souvent basés dans des écoles ou des centres communautaires qui disposent de gymnases et de salles de jeu.

Des parcs accueillants pour les jeunes enfants et leurs parents

L'arrondissement est doté de 55 parcs. Un grand nombre de ces espaces verts disposent d'aires de jeu, de tables de pique-nique, de sentiers de marche et de pistes cyclables. L'arrondissement a récemment mis l'accent sur la modernisation et la mise aux normes des aires de jeu extérieures et déjà plusieurs parcs importants ont fait l'objet de restauration. De plus, lors de ces améliorations, les aires de jeu sont clôturées et le nouvel aménagement est conçu pour améliorer la sécurité des lieux. Des jardins communautaires, parfois situés dans ces parcs, favorisent les activités conjointes entre parents et enfants.

L'été, les parcs servent aux clubs de vacances et à de nombreuses autres activités organisées pour enfants et adolescents. L'hiver, deux des parcs de l'arrondissement se veulent aussi des lieux pour le toboggan alors que le ski de randonnée peut être pratiqué au parc Maisonneuve. De plus, des festivités hivernales ont lieu ponctuellement dans deux parcs de nos quartiers.





Un bon point de départ (suite)

De nombreuses mesures visant l'amélioration de la sécurité routière

Par différents moyens, l'arrondissement cherche à favoriser une meilleure cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Des efforts considérables ont ainsi porté, depuis 2006, sur la modernisation des feux de circulation. Ils disposent désormais d'un mécanisme qui affiche le décompte numérique du temps alloué pour franchir une intersection au feu vert. Sur certaines artères dont la circulation automobile est très importante, des mesures d'apaisement ont commencé à être utilisées : baisse de la limite maximale de vitesse, stèles d'affichage de la vitesse de roulement des véhicules, marquage sur la chaussée pour réduire les voies de circulation, etc.

Des opérations radars ont maintenant lieu quotidiennement en raison de la présence permanente d'un agent de sécurité routière dans chaque poste de police de quartier. À certains moments de l'année, comme lors de la rentrée scolaire de septembre, des campagnes de sensibilisation sont organisées.

La modernisation de certaines aires de jeu dans les parcs adjacents à des artères servant au transit automobile montréalais s'est effectuée avec le souci de reconfigurer les lieux afin d'éviter des conflits entre les utilisateurs et la circulation automobile. Un passage pour piétons est aussi en voie d'être aménagé devant le centre sportif Étienne-Desmarreau, rue de Bellechasse.

De plus, dans les ruelles, plusieurs dos-d'âne ont été installés pour ralentir les véhicules qui les empruntent. L'arrondissement a également mis fin au processus de cueillette estivale des ordures dans les ruelles en transférant le tout en bordure de rue. Ces mesures, jumelées à l'éclairage de certains de ces passages, permettent aux enfants d'y jouer de façon plus sécuritaire. Et notre programme d'amélioration prévoit renouveler et systématiser la pose de dos-d'âne dans 20 % de ces ruelles, annuellement.

Enfin, le marquage déterminant l'aire de la piste cyclable sur la rue Saint-Zotique a été accentué pour que les automobilistes et les piétons la voient mieux.

Des efforts importants pour améliorer la propreté et embellir les lieux publics

L'arrondissement cherche depuis quelque temps à améliorer son mode de nettoyage des rues et des parcs. Cela l'a conduit notamment à revoir son opération annuelle du grand ménage du printemps pour que tous les travaux d'entretien se réalisent simultanément et non en plusieurs jours. De plus, il tient compte dorénavant des horaires des écoles et des autres lieux fréquentés par de jeunes enfants dans son processus habituel de nettoyage et de déneigement des rues afin de ne pas nuire à l'accès de ces établissements.

Annuellement, il réalise un important programme de plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces dans les parcs et en bordure des rues. Ainsi, en 2006, ce sont 8 000 arbres, arbustes et plantes qui ont été plantés.

Les artères commerciales ont aussi été l'objet d'une attention particulière : plus d'une centaine de poubelles supplémentaires ont été récemment installées. Des campagnes d'élimination des graffitis ont lieu annuellement tant sur des propriétés publiques que privées.

Des actions valorisant le transport actif

En 2006, Rosemont–La Petite-Patrie devenait l'un des deux arrondissements pilotes montréalais de la campagne « Je m'active dans mon quartier » lancée par Équiterre pour valoriser l'achat local, la marche et le vélo lors des déplacements de proximité.

Dans le cadre de la Campagne 2007, coprésidée par Carole Du Sault, conseillère de ville d'Étienne-Desmarteau, et par Jean-François Lalonde, directeur général de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Rosemont–La Petite-Patrie, plusieurs activités de sensibilisation autour de l'achat local et du transport actif sont prévues, en collaboration avec la Société de développement environnemental de Rosemont.

Par ailleurs, au cours des récentes années, l'arrondissement a devancé l'ouverture des pistes cyclables d'une quinzaine de jours et une étude est en cours pour évaluer la possibilité de les maintenir en service douze mois par année. Il existe aussi de nombreux supports à vélo dans l'arrondissement.

Enfin, notons que de nombreuses rampes pour handicapés ont été installées au fil des années pour permettre l'accès aux bâtiments institutionnels. Ces aménagements se multiplient maintenant dans les endroits publics (parcs, places, etc.) et l'un des effets de ces transformations est de permettre aux parents de se déplacer plus aisément avec leur poussette.



EN RÉSUMÉ, ces efforts sont garants de l'avenir.



LES GRANDES ORIENTATIONS

Le Plan d'action Familles-Enfants vise donc à identifier les interventions que l'arrondissement entend réaliser au cours des prochaines années en vue de répondre aux besoins des familles qui résident dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et de convaincre celles qui veulent vivre en ville de venir y habiter.

Il précise les grandes orientations à l'égard de la famille dans des domaines comme l'habitation, l'urbanisme, l'aménagement des voies publiques, la sécurité urbaine, le sport et les loisirs, le transport en commun, la culture, l'environnement et la qualité de vie, l'administration municipale et l'information.

Il cherche également à favoriser des initiatives (nouveaux services, services modifiés, actions, volets spécifiques dans ces programmes, etc.) au profit des familles avec enfants.

Enfin, le plan d'action s'appuie sur les acquis, sur ce qui est déjà entrepris depuis que ce grand chantier a débuté il y a un an.

Quatre grandes orientations guident nos actions. Nous visons à réaliser :

- 1. Des milieux de vie complets, favorables aux familles et aux jeunes enfants;**
- 2. Un environnement sain et sécuritaire pour élever des enfants;**
- 3. Des services adaptés aux familles d'aujourd'hui;**
- 4. Des communications simples et efficaces.**

Pour chacune de ces grandes orientations, des objectifs et des axes d'intervention sont identifiés. Toutes les mesures prévues sont présentées par grande orientation en annexe.



1

Des milieux de vie complets, favorables aux familles et aux jeunes enfants

OBJECTIF 1 - Accroître l'offre de logements diversifiés, abordables et conçus pour les familles

- Préserver et assurer la qualité des grands logements familiaux de l'arrondissement.
- Encourager l'adaptation des logements existants afin qu'ils répondent aux besoins des familles.
- Inciter les jeunes familles à s'installer dans l'arrondissement.
- Favoriser la construction de nouveaux logements pour répondre aux besoins des familles.
- Assurer l'accès au logement pour les familles à faible revenu.

OBJECTIF 2 - Aménager des équipements collectifs et des espaces publics en nombre suffisant et adaptés aux familles

- Améliorer la signalisation, l'accès universel (pour les poussettes) et la propreté de tous les édifices publics de l'arrondissement.
- Faire des ruelles des milieux de vie sécuritaires, propres et accueillants pour les enfants.
- Compléter le réseau des bibliothèques publiques en prévoyant des espaces pour les familles.
- Améliorer les installations sportives existantes et compléter le réseau.
- Poursuivre l'amélioration des aires de jeu dans les parcs.

OBJECTIF 3 - Encourager le développement d'une vie de quartier dynamique et orientée vers les familles

- Approfondir la collaboration avec le réseau d'enseignement primaire et secondaire afin de faire connaître les projets scolaires originaux et ouverts sur la communauté, et d'accroître l'utilisation réciproque des équipements existants.
- Soutenir les organismes qui interviennent auprès des familles et des enfants dans l'arrondissement.
- Susciter, par des collaborations soutenues, l'adaptation de l'offre de services des organismes et des institutions du territoire aux besoins des familles.
- Encourager et faire connaître les commerces et les entreprises qui « pensent famille ».
- Faciliter l'engagement des familles dans la vie de l'arrondissement.

2 *Un environnement sain et sécuritaire pour élever des enfants*

- OBJECTIF 4 – Promouvoir l'usage de moyens de transport autres que la voiture pour les déplacements locaux**
- Sécuriser les déplacements à pied.
 - Poursuivre le développement des pistes cyclables.
 - Favoriser l'accès au transport en commun pour les personnes utilisant des poussettes.
- OBJECTIF 5 – Renforcer le sentiment de sécurité dans les lieux publics**
- Concevoir des programmes d'animation dans les parcs des secteurs problématiques.
 - Porter une attention particulière à la circulation automobile autour des institutions et des installations publiques.
- OBJECTIF 6 – Poursuivre les initiatives de protection de l'environnement, de recyclage et d'embellissement des espaces publics et privés et susciter la participation des familles dans cet effort**
- Verdir les lieux publics.
 - Encourager les familles au recyclage et au verdissement des espaces privés.

3 *Des services adaptés aux familles d'aujourd'hui*

- OBJECTIF 7 – Bonifier la programmation des activités culturelles, sportives et de loisirs**
- Adapter la programmation des activités culturelles aux besoins des familles.
 - Augmenter et diversifier le nombre d'heures de certains sports en pratique libre.
 - Promouvoir l'offre d'activités de loisirs familiales.
 - Offrir de l'animation dans les parcs durant les saisons estivale et hivernale.
- OBJECTIF 8 – Aider les familles à concilier les contraintes du travail avec les charges familiales**
- Adapter les horaires des activités et des services aux nouvelles réalités des familles.
 - Faciliter les rapports des parents avec l'administration municipale de l'arrondissement en développant des moyens variés, y compris les nouvelles technologies.
- OBJECTIF 9 – Faciliter l'accès aux installations et aux ressources consacrées aux familles**
- Augmenter l'accessibilité financière des activités consacrées aux enfants.
 - Simplifier les méthodes d'inscription aux activités.
- Objectif 10 – Développer des ententes avec les grands partenaires institutionnels et privés afin d'étendre la mise en commun de leurs équipements respectifs**

4

Des communications efficaces, simples et complètes

OBJECTIF 11 – Mieux informer la population des services et des activités offerts aux familles par l'arrondissement

- Fournir un portrait complet des services offerts par l'arrondissement et offrir une référence sur les organismes consacrés aux familles, les ressources scolaires, de santé ainsi que les commerces de proximité.
- Diversifier les moyens de communication avec les familles.

OBJECTIF 12 – Engager des efforts pour promouvoir l'arrondissement comme un lieu accueillant pour les familles

- Élaborer un plan de communication visant à renforcer le sentiment d'appartenance des résidents, ainsi que la promotion de l'arrondissement auprès des jeunes familles.

OBJECTIF 13 – Assurer le suivi du Plan d'action Familles-Enfants

- Favoriser la participation citoyenne, la transparence et la qualité de la vie démocratique.



TABLEAUX DES OBJECTIFS, AXES ET MESURES

QUALITÉ DU MILIEU DE VIE – LOGEMENT

1. Accroître l'offre de logements diversifiés, abordables et conçus pour les familles

- Préserver et assurer la qualité des grands logements familiaux de l'arrondissement
- Encourager l'adaptation des logements existants afin qu'ils répondent aux besoins des familles
- Inciter les jeunes familles à s'installer dans l'arrondissement
- Favoriser la production de nouveaux logements pour répondre aux besoins des familles
- Assurer l'accès au logement pour les familles à faible revenu

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
1.1 Produire un guide destiné aux propriétaires proposant des moyens concrets d'adapter les logements existants pour qu'ils répondent aux désirs des familles, notamment en ce qui a trait au nombre de chambres fermées et d'espaces de jeu privés sécuritaires attenants au logement. (ex. : récupération des sous-sols pour agrandir les rez-de-chaussée, transformation de trois logements d'un triplex en deux logements d'un étage et demi chacun, aménagement d'un balcon-terrasse, verdissement des cours arrière, etc.)	●	
1.2 Réviser la réglementation actuelle afin d'accroître la construction de logements familiaux recherchés par les familles avec enfants (ex. : inclusion d'un pourcentage minimal de logements de trois chambres et plus dans les projets d'envergure, obligation de prévoir des espaces extérieurs de jeu, aménagement de balcons-terrasses en l'absence de cour, etc.)	●	
1.3 Faire valoir auprès de la Ville de Montréal la nécessité de mettre en place des mesures encourageant l'accession à la propriété pour les jeunes familles (ex. : allègement de la taxe sur les mutations immobilières, exemption temporaire de la taxe foncière, remodelage des programmes de subvention pour mieux cibler les jeunes ménages et élargir les territoires d'application, etc.)	●	
1.4 Mettre sur pied un service d'information aux familles intéressées à venir s'installer dans l'arrondissement, afin de présenter les différentes étapes à franchir, les subventions disponibles, les caractéristiques de chaque secteur de l'arrondissement, les services offerts, etc.	●	
1.5 Explorer les collaborations possibles avec les institutions financières locales pour faciliter les conditions d'accès à la propriété pour les familles intéressées à venir s'installer dans l'arrondissement (ex. : adaptation des modalités d'application d'un programme similaire au programme Accès Condos de la Société d'habitation et de développement de Montréal)	●	
1.6 Faire les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales concernées afin de bonifier les programmes existants d'aide au logement, de manière à financer adéquatement la construction de grands logements pour les familles à faibles et moyens revenus, incluant l'aménagement d'espaces extérieurs bien adaptés aux besoins de jeu des enfants	●	

QUALITÉ DU MILIEU DE VIE – ÉQUIPEMENT

2. Aménager des équipements collectifs et des espaces publics en nombre suffisant et adaptés aux familles

- Améliorer la signalisation, l'accès universel (pour les poussettes) et la propreté de tous les édifices publics de l'arrondissement
- Faire des ruelles des milieux de vie sécuritaires, propres et accueillants pour les enfants
- Compléter le réseau des bibliothèques publiques en prévoyant des espaces pour les familles
- Améliorer les équipements sportifs existants et compléter le réseau
- Poursuivre l'amélioration des aires de jeu dans les parcs

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
RUELLES		
2.1 Augmenter la sécurité des ruelles en revoyant les techniques et les critères d'installation des dos-d'âne en systématisant leur installation et en procédant à la réfection annuelle de 20 % de ceux existants	●	
2.2 Susciter et soutenir l'organisation par les riverains d'activités dans les ruelles telles des fêtes de voisinage, des ventes de garage, des corvées de nettoyage, des plantations de fleurs, des démarches d'embellissement, etc., favorisant leur appropriation comme lieu d'échange et de convivialité (ex. : publication d'un guide, soutien logistique, création d'un réseau de leaders de ruelles, etc.)	●	
2.3 Systématiser et accentuer la participation de l'arrondissement à l'événement annuel La Fête des voisins	●	
2.4 Identifier par un pictogramme original l'importance de limiter la vitesse des véhicules pour assurer la sécurité des enfants dans les ruelles	●	
INSTALLATIONS CULTURELLES		
2.5 Bonifier le réseau des bibliothèques de l'arrondissement pour desservir tous les quartiers, notamment par l'implantation d'une bibliothèque à vocation familiale dans La Petite-Patrie	●	
2.6 Approfondir le partenariat avec le réseau scolaire afin d'augmenter le nombre de points de service locaux du réseau de bibliothèques et instaurer un projet pilote d'une bibliothèque scolaire ouverte sur le quartier	●	
2.7 Poursuivre les études et les démarches en vue de doter la maison de la culture de locaux mieux adaptés aux familles et aux enfants		●
2.8 Assurer la pérennité du service de Bibliobus et ajouter un arrêt additionnel dans le secteur Saint-Édouard		
INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS		
2.9 Procéder à l'ouverture d'une aire de baignade familiale au parc du Pélican	●	
2.10 Améliorer l'infrastructure des terrains sportifs de l'arrondissement (ex. : éclairage, estrades, équipements, etc.)	●	
2.11 Aménager des mini-soccers synthétiques		●
2.12 Accroître les heures d'utilisation de certaines pataugeoires par la modernisation de leur système de filtration	●	
2.13 Transformer certaines pataugeoires en jeux d'eau		●
2.14 Regrouper physiquement les aires de jeu pour les tout-petits (0-5 ans) et les plus grands (6-12 ans) et aménager systématiquement des espaces ombragés pour les parents, lors du réaménagement complet des parcs existants ou lors de la création de nouveaux parcs	●	
2.15 Clôturer les aires de jeu des 2-5 ans actuellement non clôturées afin d'accroître la sécurité et de permettre leur utilisation par les services de garde		●
ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX		
2.16 Réserver, dans les terrains de stationnement municipaux, des espaces de stationnement pour les véhicules transportant de jeunes enfants ou des femmes enceintes à proximité des entrées d'édifices publics	●	
2.17 Rendre visibles les rampes d'accès pour poussettes dans les édifices municipaux par une signalisation adéquate	●	
2.18 Installer des tables à langer dans les toilettes (H et F) des édifices municipaux accessibles au public (piscines, bibliothèques, arénas, centres de loisirs, etc.)	●	

QUALITÉ DU MILIEU DE VIE – VIE DE QUARTIER

3. Encourager le développement d'une vie de quartier dynamique et orientée vers les familles

- Approfondir la collaboration avec le réseau d'enseignement primaire et secondaire afin de faire connaître les projets scolaires originaux et ouverts sur la communauté, et d'accroître l'utilisation réciproque des équipements existants
- Soutenir les organismes qui interviennent auprès des familles et des enfants dans l'arrondissement
- Susciter par des collaborations soutenues l'adaptation de l'offre de services des organismes et des institutions du territoire aux besoins des familles
- Encourager et faire connaître les commerces et les entreprises qui « pensent famille »
- Faciliter l'engagement des familles dans la vie de l'arrondissement

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
3.1 Soutenir directement les fêtes de la famille et les fêtes de quartier et en profiter pour faire connaître les organismes communautaires qui dispensent des services aux familles	●	
3.2 Créer un événement en vue d'attribuer un prix « ouverture aux familles » à l'entreprise ou au commerce qui a fait des efforts pour améliorer son accessibilité pour les familles ou pour aider à la conciliation travail-famille pour ses employés (ex. : menus pour enfants, tables à langer, aire d'allaitement, services de garde en milieu de travail, etc.)	●	
3.3 Renforcer les partenariats avec les organismes offrant des services d'intégration pour les familles immigrantes	●	
3.4 Assurer la pérennité de l'événement familial culturel Le Grand rendez-vous culturel au parc Molson	●	
3.5 Ajouter un lieu d'activité et en financer adéquatement l'offre de services	●	

ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ – TRANSPORTS ALTERNATIFS

4. Promouvoir l'usage de moyens de transport autres que la voiture pour les déplacements locaux

- Sécuriser les déplacements à pied
- Poursuivre le développement des pistes cyclables
- Favoriser l'accès au transport en commun pour les personnes utilisant des poussettes

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
4.1 Ralentir la circulation automobile dans les rues résidentielles et aux abords des installations collectives fréquentées par les enfants et leur famille en analysant la mise en place possible de différentes mesures de mitigation (ex. : dos-d'âne, saillies, limitation de vitesse, etc.)	●	
4.2 Terminer l'installation des feux à décompte numérique sur des intersections ciblées	●	
4.3 Finaliser le passage pour piétons de Bellechasse devant le centre Étienne-Desmarteau, en collaboration avec le Collège Jean-Eudes	●	
4.4 Appuyer les démarches de la Ville de Montréal auprès du gouvernement du Québec en vue de limiter la vitesse à 40 km/h dans les rues résidentielles	●	
4.5 Organiser une campagne de sensibilisation à la sécurité routière	●	
4.6 Aménager, entretenir et déneiger les trottoirs, la chaussée et les autres espaces publics pour faciliter le déplacement des adultes avec poussettes et des jeunes enfants	●	
4.7 Encourager et réaliser un projet pilote visant l'implantation de terrasses sur le domaine public tout en assurant le maintien d'un espace suffisamment dégagé pour le déplacement des piétons, dont les personnes avec des poussettes	●	
VÉLOS	●	
4.8 Raccorder le réseau local de voies cyclables au réseau métropolitain et le ramifier afin de rendre les édifices municipaux, scolaires, de services de garde ainsi que les installations sportives et culturelles les plus accessibles pour les familles	●	●
4.9 Ponctuer les abords des pistes cyclables de haltes (bancs, toilettes, casse-croûte, atelier de réparation d'urgence, etc.)		●
4.10 Susciter l'installation de stationnements à vélos additionnels sur le territoire (ex. : marché Jean-Talon, station de métro, parc Maisonneuve, parc Père-Marquette, etc.)	●	
TRANSPORT EN COMMUN		
4.11 Faire des représentations auprès de la Société de transport de Montréal pour améliorer l'aménagement des autobus pour recevoir les personnes avec poussettes (sans les obliger à les fermer)	●	
4.12 Faire des représentations auprès de la STM pour favoriser une meilleure desserte des lieux et des installations collectives utilisés par les familles	●	

ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ – SÉCURITÉ URBAINE

5. Renforcer le sentiment de sécurité dans les lieux publics

- Concevoir des programmes d'animation dans les parcs
- Porter une attention particulière à la circulation automobile autour des institutions et des installations publiques

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
5.1 En collaboration avec les organismes du milieu, poursuivre les expériences d'animation pour la clientèle adolescente dans les parcs pour permettre la réappropriation des lieux publics par les riverains (ex. : embauche de moniteurs spécialisés, animation hivernale, financement de projets sportifs à vocation sociale, etc.)	●	
5.2 Sécuriser les abords des écoles, des garderies et des centres de loisirs (ex. : marquage des passages pour piétons plus tôt au printemps, adaptation des horaires de nettoyage et de déneigement, etc.)	●	
5.3 Créer un groupe de coordination avec les divers partenaires locaux (organismes, poste de police de quartier, etc.) dans une perspective de prévention et dans le cadre de la révision de la mission et des responsabilités du programme Tandem	●	

ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT

6. Poursuivre les initiatives de protection de l'environnement, de recyclage et d'embellissement des espaces publics et privés et susciter la participation des familles dans cet effort

- Verdir les lieux publics
- Impliquer les familles dans le recyclage et le verdissement des espaces privés

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
6.1 Augmenter le nombre d'arbres plantés annuellement dans le cadre du programme de plantation dans les rues et les parcs	●	
6.2 Favoriser, lors de l'aménagement de nouveaux espaces publics ou du réaménagement d'espaces existants, le recours à des designs intégrant des végétaux plutôt que des matériaux inertes	●	
6.3 Encourager le remplacement des bandes asphaltées en bordure de trottoirs par de l'ensemencement de couvre-sol sans tonte (comme sur les rues Molson, de Normanville et Saint-Vallier)		●
6.4 Accentuer les activités familiales de sensibilisation au recyclage et au réemploi par l'entremise de partenaires et inclure des objectifs précis à ce niveau dans leur mission	●	

SERVICES AUX CITOYENS – PROGRAMMATION

7. Bonifier la programmation des activités culturelles, sportives et de loisirs

- Adapter la programmation des activités culturelles aux besoins des familles
- Augmenter et diversifier le nombre d'heures de certains sports en pratique libre
- Promouvoir l'offre d'activités de loisir familiales
- Offrir de l'animation dans les parcs durant les saisons estivale et hivernale

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
7.1 Augmenter la programmation culturelle pour les enfants (ex. : augmentation des périodes de location de salle au cinéma Beaubien, organisation d'ateliers d'animation pour les clubs de vacances à la maison de la culture, spectacles dans les gymnases d'école, etc.)	●	
7.2 Augmenter l'animation dans les bibliothèques, surtout les fins de semaine (heures du conte et événements ponctuels) et l'adapter pour tenir compte de la diversité culturelle de l'arrondissement (sujets abordés, activités proposées, etc.)	●	
7.3 Consolider le carnaval d'hiver existant dans La Petite-Patrie et en implanter un deuxième dans la partie est de l'arrondissement	●	
7.4 Accroître l'animation dans les parcs durant les saisons estivale et hivernale (ex. : ajout d'une patinoire décorative, présence supplémentaire de jongleurs, de clowns, ajout d'un poste de psychoéducateur pour soutenir les clubs de vacances, etc.)	●	●
7.5 Accroître l'utilisation des parcs pour l'organisation d'activités culturelles (ex. : concerts, spectacles, etc.)	●	
7.6 Développer de nouvelles activités sportives et culturelles destinées aux familles de l'est de l'arrondissement dans les locaux nouvellement disponibles au Pavillon des arts et des sports du Collège Jean-Eudes	●	

SERVICES AUX CITOYENS – HORAIRE

8. Aider les familles à concilier les contraintes du travail avec les charges familiales

- Adapter les horaires des activités et des services aux nouvelles réalités des familles
- Faciliter les rapports des parents avec l'administration municipale de l'arrondissement en développant des moyens variés, y compris les nouvelles technologies

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
8.1 Augmenter jusqu'en soirée les heures d'ouverture de certaines patinoires afin d'améliorer leur accessibilité pour les familles dont les parents travaillent	●	
8.2 Augmenter et diversifier le nombre d'heures de pratique libre : baignade, patinage, activités parents-enfants comme le badminton	●	
8.3 Réévaluer les heures d'ouverture des installations de sports et de loisirs par la réalisation d'un sondage auprès des familles	●	
8.4 Favoriser la présence des familles dans les jardins communautaires (ex. : sensibilisation des comités de jardin, certificat de mérite, organisation d'activités de formation pour les enfants, insertion de mobilier adapté aux enfants, etc.)	●	

SERVICES AUX CITOYENS – ACCESSIBILITÉ

9. Faciliter l'accès aux équipements et aux ressources consacrés aux familles

- Augmenter l'accessibilité financière des activités consacrées aux enfants
- Simplifier les méthodes d'inscription aux activités

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
9.1 Faciliter l'inscription aux activités de loisirs par la poste et par Internet	●	
9.2 Soutenir la mise en place d'un concept communautaire de « sports aux puces » (échange ou vente d'équipements sportifs)		●
9.3 Élaborer des mesures pour faciliter l'accès aux loisirs pour les familles ayant plus d'un enfant (tarifs spéciaux, modalités permettant d'échelonner les paiements, rabais avec la carte Accès Montréal, forfaits famille, tarifs réduits dans le cas d'inscription de membres d'une même famille à des activités différentes, etc.)	●	
9.4 Encourager auprès des organismes et des institutions du territoire la mise en place de tarifs familiaux	●	

SERVICES AUX CITOYENS – PARTENARIAT

10. Développer des ententes avec les partenaires institutionnels et privés afin d'étendre la mise en commun de leurs équipements respectifs

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
10.1 Améliorer les ententes actuelles avec les écoles publiques et privées et intensifier la participation de l'arrondissement aux comités de travail Ville de Montréal-Commissions scolaires	●	

COMMUNICATIONS ET ORGANISATION MUNICIPALE – INFORMATION

11. Mieux informer la population des services et des activités offerts aux familles dans l'arrondissement

- Fournir un portrait complet des services offerts par l'arrondissement et offrir une référence sur les organismes consacrés aux familles, des ressources scolaires, de santé et des commerces de proximité
- Diversifier les moyens de communication avec les familles

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
11.1 Continuer à améliorer le site Internet de manière à fournir directement et de manière interactive toute l'information destinée aux familles contenue dans le répertoire des services et des installations de l'arrondissement et à faciliter les transactions, l'obtention de documents, etc.	●	
11.2 Regrouper, lorsque possible, toute l'information concernant les services, activités et installations consacrés aux familles dans une section spéciale « Famille », y compris la liste des organismes locaux consacrés aux familles	●	
11.3 Collaborer davantage avec les organismes locaux pour assurer une plus grande circulation de l'information concernant les services offerts par l'arrondissement auprès de tous les types de familles, notamment les nouvelles familles immigrantes (ex. : installation de présentoirs, affichage, etc.)	●	
11.4 Préparer et diffuser largement un calendrier annuel présentant tous les services de première ligne offerts aux citoyens (ex. : ouverture des pistes cyclables, dates d'inscription aux activités, festivals, fêtes de la famille, activités estivales dans les parcs, etc.)	●	●

COMMUNICATIONS — PROMOTION

12. Promouvoir l'arrondissement comme un lieu accueillant pour les familles

- Élaborer un plan de communication visant à renforcer le sentiment d'appartenance des résidents, ainsi que la promotion de l'arrondissement auprès des jeunes familles

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
12.1 Promouvoir les atouts de l'arrondissement comme milieu de vie propice aux familles	●	
12.2 Saisir toutes les occasions pour faire connaître l'arrondissement comme milieu de vie favorable aux familles (ex. : projets pilote en matière de logement, nouvelles modalités des services aux familles, exemples de collaboration avec les partenaires du milieu, etc.)	●	

COMMUNICATIONS — SUIVI

13. Assurer le suivi du Plan d'action Familles-Enfants

- Favoriser la participation citoyenne, la transparence et la qualité de la vie démocratique

MESURES	À RÉALISER (2007-2008)	À RÉALISER À MOYEN TERME
13.1 Confirmer l'importance du dossier famille en rendant permanente la désignation d'un élu responsable, en mandatant un comité consultatif à collaborer au suivi du plan d'action et en rendant public annuellement l'état d'avancement du dossier	●	●
13.2 Adapter la démarche d'élaboration du budget d'arrondissement en y intégrant des critères permettant de maximiser l'impact des projets sur les familles	●	●

